

AMÉNAGEMENT. Que faire de la friche industrielle ?

Avec la mise en place du parc relais à la gare de Longueville, la friche industrielle Degon montre plus qu'il ne le faut la nécessité de sa prise en charge.

Dans quelques semaines, les usagers de la gare de Longueville vont pouvoir laisser leur voiture au nouveau parc relais financé par le STIF et la SNCF, avec 398 places. Un parc relais qui aura un coût (25€ par mois avec un abonnement pass navigo, 35€ par mois sans) :

Problématique du paiement du parc relais

Avec 398 places, soit un gain de 148 places par rapport au précédent parking, la question de la capacité du parc relais se pose. Olivier Lavenka, président de la communauté de communes du Provinois, soulignait dans nos colonnes du lundi 8 mai : « A moyen terme, il y aura besoin d'un parc relais supplémentaire. Il ne faudra pas qu'il soit payant ou alors pas dans les conditions de celui de Longueville ». Un point de vue auquel Philippe Fortin, maire de Longueville, souhaite apporter ses précisions : « Moi aussi, je souhaiterais que le parking soit gratuit, vous le savez il est géré par le STIF et ce n'est pas moi qui décide. La majorité Les Républicains au conseil régional pourrait proposer



L'avenir de la friche industrielle Degon doit être une priorité pour les élus de la commune et de la communauté de communes.

la gratuité », rappelant : « En son temps j'avais sollicité les trois communautés de communes, Provinois, Bassée et Montois pour aider à boucler le plan de financement. On m'a opposé un refus catégorique. C'est donc la SNCF et le STIF qui ont financé la totalité mais à la condition d'organiser une zone bleue comme j'ai pu vous le préciser. »

Arrêté de cessibilité

Concernant la friche industrielle, Olivier Lavenka explique : « La communauté de communes a fait des propositions au maire de Longueville pour

travailler sur la partie haute de la friche industrielle. Pour le moment, il souhaite travailler seul ». Là encore l' élu longuevillois montre son désaccord : « Il est complètement faux d'affirmer que la commune souhaite travailler de son côté. Compte tenu des trois arrêtés de péril que j'ai été amené à prendre, il nous a fallu engager dans l'urgence une expropriation de la partie haute de la friche afin de circonscrire le danger. L'Etat nous a suivis et l'arrêté de cessibilité vient de nous parvenir. Dès que nous serons propriétaires nous pourrons

démolir les parties les plus dangereuses ».

Pour les projets à venir, Philippe Fortin ajoute : « Il est impératif que nous organisions rapidement un comité de pilotage qui sera présidé par la commune de Longueville afin de réfléchir au devenir de ce site. Je ne pense pas un seul instant que la communauté de communes du Provinois ne soit pas associée. Ils seront partie prenante de la réflexion au même titre que le département, la région, l'Etat ».

Sébastien
LATTANZIO